

Brevet de Technicien Supérieur**COMMERCE INTERNATIONAL****E5 – Mise en œuvre des opérations internationales****GUIDE D'AIDE À L'ÉVALUATION – CAS SECAL****MISSION N°1 – Répondre à une commande export  
(35 POINTS)****Éléments qui doivent permettre de formaliser une nouvelle offre :**

Les modifications portent uniquement sur :

- L'incoterm : CIP Tanger au lieu de FOB LE HAVRE
- La devise : USD au lieu d'EUR
- Les montants, global et par référence

Libellé et incoterms	Détails des calculs	EUR	USD
<b>FOB Le Havre</b>		<b>278 515,00</b>	<b>301 520,34</b>
ISPS		92,70	
SOLAS		175,00	
B/L FEES		95,00	
OCEAN FREIGHT LE HAVRE/TANGER	Masse = 1538 Kg Volume = 7 x 2 x 5,42 = 75,88 m <sup>3</sup> Donc UP = 75,88 à l'avantage du transporteur Fret = 75,88 x 120	9105,60	
<b>CPT Port de Tanger</b>		<b>287 983,30</b>	<b>266 010,81</b>
Assurance	$287\,983,3 / (1 - (0,8/100 \times 1,1))$	2 556,75	
<b>CIP port de Tanger</b>		<b>290 540,05</b>	<b>314 538,66</b>

**Prix CIP en USD :  $290\,540,05 \times 1,0826 = 314\,538,66$  USD**

**Coûts logistiques supplémentaires :  $314\,538,66 - 301\,520,34 = 13\,018,32$  USD**

Ces coûts logistiques sont à répartir proportionnellement à la valeur FOB de chacune des références.

Ref	Description of goods	% Valeur FOB	Part des coûts logistiques	Prix global par référence CIP en USD	Prix unitaire par référence CIP en USD
290a Rev3	Assembly tools	$142\,408 / 278\,515 \times 100 = 51 \%$	$51 \% \times 13\,018,32 = 6\,639,34$	$142\,408 \times 1,0826 + 6\,639,34 = 160\,810,24$	$160\,810,24 / 14 = 11\,486,45$ USD
290a Rev4	Travelling crane	$136\,107 / 278\,515 \times 100 = 49 \%$	$49 \% \times 13\,018,32 = 6\,378,98$	$136\,107 \times 1,0826 + 6\,378,98 = 153\,728,42$	153 728,42 USD
<b>GLOBAL AMOUNT</b>				<b>314 538,66</b>	

**Nouvelle offre CIP TANGER en USD : 314 538,66 USD****Mesures à mettre en place pour faire face aux conséquences de cette nouvelle situation :****1<sup>ère</sup> conséquence : L'organisation de nouvelles prestations logistiques**

L'incoterm CIP Tanger impose à SECAL d'organiser les opérations logistiques jusqu'à Tanger : il doit choisir et négocier avec un prestataire logistique. De plus, il s'agit d'un incoterm de vente au départ, la marchandise voyage aux risques et périls de l'acheteur durant le transport principal mais il appartient à SECAL de souscrire une assurance tous risques pour le compte de l'acheteur.

**2<sup>ème</sup> conséquence : La gestion du besoin de trésorerie**

Les nouvelles conditions commerciales (prix CIP) vont entraîner un besoin de trésorerie plus important de  $290\,540,05 - 278\,515 = 12\,025,05$  EUR. Pour financer le besoin de trésorerie généré par ce nouveau contrat avec le client marocain, SECAL peut avoir recours à l'ADE ou à la MCNE sur la totalité de la commande.

**3<sup>ème</sup> conséquence : La gestion du risque de change**

Le changement de devise fait naître un risque de change pour SECAL qu'elle doit couvrir. Tant que le contrat n'est pas signé, l'entreprise SECAL est en situation **de risque de change incertain**. Seule l'assurance change négociation couvre le risque de change incertain et est la plus pertinente. Le candidat ayant fait cette remarque et qui n'aura pas calculé la couverture à terme et comparé les deux solutions de couverture ne sera pas sanctionné mais valorisé (Niveau 4).

**Assurance change :**

La valeur de la commande s'élève à 314 538,66 USD.

Eléments	Calculs	Montant en EUR
<b>Montant garanti en EUR (brut de prime)</b>	$314\,538,66 / 1,0826$	<b>290 540,05</b>
<b>Prime d'assurance</b>	$290\,540,05 \times 0,0007$	<b>203,38</b>
<b>Montant garanti en EUR (net de prime)</b>	$290\,540,05 - 203,38$	<b>290 336,67</b>

**Couverture à terme :**

Dans l'attente de la confirmation, nous ferons une approximation en utilisant le cours à terme du jour (cf mail du banquier)

En date du 23 novembre 2023, le délai de couverture est estimé à 120 j (date d'embarquement) + 30 j (délai de paiement) = **150 jours**

**Calcul du cours à terme :  $Ct = 1,0934 + 0,0014 = 1,0948$  USD**

Eléments	Calculs	Montant en EUR
<b>Contre-valeur brute des USD en EUR</b>	$314\,538,66 / 1,0948$	<b>287 302,39</b>
<b>Commission de change</b>	$287\,302,39 \times 0,0015$	<b>430,95</b>
<b>Contre-valeur nette des USD en EUR</b>	$287\,302,39 - 430,95$	<b>286 871,44</b>

- **Analyse des deux solutions de couverture externe et choix d'une solution :**

<b>Solutions</b>	<b>Avantages pour SECAL</b>	<b>Inconvénients pour SECAL</b>	<b>Montants encaissés par SECAL</b>
<b>Couverture à terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet de connaître le taux de change de la devise à l'échéance, à partir de la date de mise en place de la couverture de change</li> <li>• Facilité de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne permet pas de couvrir le risque de change incertain.</li> <li>• Ne permet pas de profiter d'une évolution favorable de la devise</li> <li>• Impose un engagement ferme de l'exportateur, ce qui peut générer des difficultés en cas de retard de paiement</li> </ul>	286 871,44 EUR pour un coût de 430,95 EUR
<b>Assurance change négociation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet de se couvrir contre le risque de change incertain</li> <li>• Permet de connaître à l'avance le taux de change de la devise dont elle bénéficiera à l'échéance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de l'éligibilité du contrat par BPIFRANCE à l'assurance-change négociation.</li> </ul>	290 336,67 EUR pour un coût de 203,38 EUR

**Conclusion**

Le contrat n'étant pas encore signé, l'entreprise SECAL est en situation de risque de change incertain et ne peut donc pas se couvrir par une solution de change à terme. De plus, la solution de l'assurance change est la moins chère. Donc l'assurance change négociation apparaît être la solution la plus pertinente.

**MISSION N°2 – Sécuriser et évaluer les approvisionnements  
(45 POINTS)**

**Etude de l'opportunité d'un changement de fournisseur**

➔ **Coût de revient d'une palette auprès du fournisseur britannique**

		<b>EUR</b>
<b>EXW Londres (tarifs janvier 2024)</b>	8 x 263 x 1,07 = 2 251,28 13 x 578 x 1,07 = 8 039,98 3 x 38 x 1,04 = 118,56	<b>10 409,82</b>
Préacheminement		37,5
Ferry		287,25
Post-acheminement		250
<b>CPT Sarralbe</b>		<b>10 984,57</b>
Dédouanement import		55
<b>DDP Sarralbe</b>		<b>11 039,57</b>
Coût de stockage et de financement d'une palette	45,37 EUR par mois 1 mois de stockage	45,37
<b>Coût de revient d'une palette stockée sur la période</b>		<b>11 084,94</b>

➔ **Coût de revient d'une palette auprès du fournisseur indien**

		<b>USD</b>	<b>EUR</b>
<b>FCA Nhava Sheva</b>	80 x 220 = 17 600 130 x 480 = 62 400 30 x 28 = 840	<b>80 840,00</b>	<b>74 672,09</b>
Fret maritime		995,00	
BAF	20 % X 995	199,00	
ISPS		15,00	
Frais de B/L		55,00	
<b>CPT Anvers</b>		<b>82 104,00</b>	
Assurance	CIP – CPT = 82 375,84 - 82 104,00	271,84	
<b>CIP Anvers</b>	82 104 / (1-(0,3/100 x 1,1))	<b>82 375,84</b>	<b>76 090,74</b>
THC au port d'arrivée			295,00
T1			125,00
Post-acheminement			935,00
<b>DDP Sarralbe</b>			<b>77 445,74</b>
Coût physique de stockage (locaux, assurance) et de financement des stock	45,37 EUR par mois 5 mois de stockage en moyenne 45,37 x 5 x10		2 268,50
Coût de couverture du risque de change	0,4 % de la valeur FCA en EUR 74 672,09 x 0,4 %		298,69
<b>Coût de revient total des 10 palettes</b>			<b>80 012,94</b>
<b>Coût de revient d'une palette stockée sur la période</b>	80 012,94/ 10		<b>8 001,30</b>

Le différentiel de coût de revient d'une palette entre les deux fournisseurs est de 3 083,64 EUR (11 084,94 - 8 001,30). Le fournisseur britannique est **38,54 %** plus cher que le fournisseur indien OU Le fournisseur indien est **28 %** moins cher que le fournisseur britannique.

## → Comparaison des deux modalités pour l'approvisionnement de peinture

	Fournisseur britannique	Fournisseur indien	Commentaires
<b>Coût de revient d'une palette</b>	11 084,94 EUR	8 001,30 EUR	Avantage au fournisseur indien. Le coût de revient d'une palette en provenance d'Inde est 3 083,64 EUR, soit <b>28 %</b> moins cher.
<b>Relation Fournisseur</b>	Fournisseur actuel	Nouveau fournisseur	Avantage au fournisseur traditionnel. Ancienneté de la relation mais le fournisseur fait évoluer ses conditions. SECAL souhaite élargir ses sources d'approvisionnement à l'étranger et disposer d'un stock pour faire face à l'accroissement de l'activité.
<b>Conditions de livraison</b>	EXW Londres	FCA Nhava Sheva	Dans les deux cas, l'entreprise prend en charge le fret jusqu'à Sarralbe et supporte les risques pendant le transport principal. L'organisation de la logistique en provenance d'Inde peut être plus compliquée mais l'entreprise fait appel aux services d'un transitaire compétent.
<b>Transit time</b>	2 jours minimum	33 jours	Avantage au fournisseur britannique du fait de sa proximité géographique.
<b>Délai de livraison</b>	6 semaines (45 jours)	63 jours (30 j après la commande + 33 j de transit time)	Avantage au fournisseur britannique. Le délai de livraison est plus long au départ mais SECAL disposera ensuite d'un stock pour faire face à l'accroissement de l'activité.
<b>Moyen de paiement</b>	Virement	Virement swift	Pas de différence – Moyen de paiement rapide et peu coûteux.
<b>Délai de paiement et impact sur la trésorerie</b>	30 jours, date de facture fin de mois	50 % à la commande 50 % 60 jours date de livraison	Avantage au fournisseur britannique. L'impact sur la trésorerie sera important si SECAL s'approvisionne en Inde et ne parvient pas à négocier ses CGA. Elle devra envisager des solutions pour combler le besoin de trésorerie qui présenteront un coût pour l'entreprise.
<b>Devise</b>	EUR	USD	L'entreprise doit se couvrir contre le risque de change si elle choisit le fournisseur indien.
<b>Qualité de la peinture – certifications fournisseur</b>	Anti corrosion Résistance mais pas de certification	Peinture et diluant aux normes ISO 4618	Avantage au fournisseur indien.
<b>Quantités minimales de commande</b>	1 palette	1 conteneur de 20 pieds de 10 palettes	Avantage au fournisseur indien. Stock disponible pour anticiper l'accroissement de l'activité et SECAL dispose d'un local pour stocker.
<b>Capacité de production</b>	Aucune information	L'entreprise est en mesure de livrer 10 palettes.	En s'approvisionnant auprès du fournisseur indien, SECAL gagne en réactivité au niveau de la production et peut faire face au développement de son activité.

### → Conclusion

**Au niveau financier**, il peut être intéressant pour SECAL de regrouper les achats de peinture. Le gain financier est de 3 083,64 EUR par palette. Cela s'explique par le prix de la peinture qui est moins élevé en Inde mais également par un gain au niveau des coûts logistiques. Néanmoins, l'entreprise devra trouver des solutions pour le financement de sa trésorerie et se couvrir contre le risque de change.

**Au niveau du respect des délais d'approvisionnement**, l'entreprise indienne est en mesure de livrer un conteneur plein et la peinture respecte les normes de qualité. L'entreprise dispose d'un local pour stocker la peinture, elle gagnera en termes de réactivité et sera moins dépendante des capacités de production et de livraison du fournisseur britannique. Il convient néanmoins de vérifier la qualité et la conformité des produits du fournisseur indien par un achat test et de s'assurer qu'il tienne bien ses engagements.

### **Proposition d'indicateurs permettant de faire évoluer la fiche d'évaluation des fournisseurs**

La fiche devrait toujours prendre en compte les critères de la fiche actuelle et proposer des indicateurs quantitatifs afin de pouvoir calculer des ratios.

#### → **Qualité globale des fournitures / prestations**

- Nombre de défauts
- Taux de commandes défectueuses
- Nombre de réclamations
- Taux de réclamation
- Nombre de retours pour produits défectueux
- Nombre de produits conformes au cahier des charges

#### → **Prix**

- Evolution des prix sur une période donnée
- Respect du préavis pour les changements de prix

#### → **Respect des délais**

- Respect du délai de livraison contractuel
- Nb de jours d'écart par rapport à la date prévue
- Taux de commandes en retard
- Délai de livraison moyen observé

#### → **Réactivité**

- Délai de réponse aux demandes d'offre
- Délai de réponse en cas de modification/non-conformité de la commande
- Capacité d'adaptation à des modifications
- Gestion des retours, délai de remplacement

#### → **Transmission des documents demandés**

- Nombre de documents manquants par rapport à la liasse documentaire demandée

#### → **Conformité livraison par rapport à la commande d'achat**

- Nombre de livraisons incomplètes
- Nombre de retours pour produits non conformes à la commande

Des indicateurs liés à l'engagement environnemental et éthique du fournisseur peuvent être attendus et valorisés.

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES**1. Proposez et justifiez le ou les régimes douaniers adaptés à cette opération d'exportation.**

La marchandise sera exportée pour être utilisée lors du salon et réimportée. Deux régimes peuvent donc être utilisés : l'exportation temporaire et le carnet ATA.

- **L'exportation temporaire (ou régime des retours)** : Ce régime permet à l'entreprise CHÊNE DE L'EST de réimporter en franchise de droits et taxes des échantillons de parquets exportés vers le Maroc pour la participation au salon.
- **Le carnet ATA** : il est plus simple que le régime de l'exportation temporaire. Il permet d'exporter temporairement les échantillons de parquet destinés être présentés sur le salon et remplace ainsi toutes les formalités de sortie, d'entrée en UE et les formalités de transit dans les divers pays traversés. CHÊNE DE L'EST n'a pas à produire d'autres documents douaniers au passage des différentes frontières.

**2. Justifiez, par des éléments financiers, l'intérêt pour CHÊNE DE L'EST d'avoir souscrit une assurance.**

Nombre de palettes expédiées : 10 mais 3 palettes sont endommagées

Poids d'une palette : 1 000 kg

Assurance : 0,4 % du CIP majoré de 10 %

**→ Calcul des indemnités perçues sans assurance souscrite (Conventions Internationales)**

Montant de l'indemnité perçue avec application des Règles de Bruxelles :

666,67 DTS par colis =  $666,67 \times 3 = 2\,000,01$  DTS  $\times 1,22190 = 2\,443,81$  EUR

ou

2 DTS par kg =  $2 \times (3 \times 1\,000) = 6\,000$  DTS  $\times 1,22190 = 7\,331,40$  EUR

**La plus forte des deux limites s'applique soit 6 000 DTS ou 7 331,40 EUR**

**→ Calcul des indemnités perçues avec assurance transport souscrite auprès du commissionnaire de transport**

Montant de l'indemnité perçue : montant CIP + 10 %

DPU Agadir	88 040 EUR
- CSC	250 EUR
= CIP Agadir	87 790 EUR

**Montant CIP de 3 palettes de parquet chêne massif :  $(87\,790 / 10) \times 3 = 26\,337$  EUR**

**Montant de l'indemnité perçue :  $26\,337 \times 1,1 = 28\,970,7$  EUR**

**Montant de la prime d'assurance :  $87\,790 \times 0,4 \% \times 1,1 = 386,28$  EUR**

**Montant perçu net de prime :  $28\,970,70 - 386,28 = 28\,584,42$  EUR**

**→ Conclusion :**

- **Sans assurance souscrite**, le manque à gagner pour CHÊNE DE L'EST aurait été de **21 253,02 EUR** ( $28\,584,42 - 7\,331,40$ ).
- **Avec assurance souscrite**, l'indemnisation nette perçue (28 584,42 EUR) permettra de couvrir une partie des frais générés par la réexpédition en DPU, des 3 palettes au client.